

# Aperçu de la nouvelle vaccination COVID-19

## Vaccin

- Si la vaccination a pour effet de prévenir l'apparition et l'aggravation, il existe des risques tels que des réactions secondaires.
- Vaccin Pfizer deux fois
- Le coût est gratuit.

## Personne Cible

- Vous pouvez vous faire vacciner à partir de 12 ans (âge complet).
- L'inoculation est facultative (pas obligatoire).  
12 à 18 ans\*, les parents de 12 à 18 ans, ceux qui travaillent dans les écoles de la ville d'Akitakata, ceux qui souffrent d'une maladie sous-jacente recevront la vaccination en priorité.  
\* Les parents sont tenus d'accompagner la vaccination. C'est aussi pour ceux qui vont à l'école dans la ville d'Akitakata depuis l'extérieur de la ville.

## Réservation

- C'est un système de réservation complet.
- Accepter par internet ou téléphone. De plus, l'acceptation des réservations en ligne commencera à l'avance.

## Définition de la maladie sous-jacente

① Les personnes atteintes des maladies et conditions suivantes qui sont ambulatoires ou hospitalisées

1. Maladie respiratoire chronique
2. Maladie cardiaque chronique (y compris l'hypertension artérielle)
3. Maladie rénale chronique
4. Maladie hépatique chronique (cirrhose, etc.)
5. Diabète traité avec de l'insuline ou des médicaments, ou diabète associé à d'autres maladies
6. Maladies du sang (à l'exclusion de l'anémie ferriprive)
7. Maladies avec fonction immunitaire réduite (y compris les tumeurs malignes sous traitement)
8. Recevoir des traitements tels que des stéroïdes qui réduisent la fonction immunitaire
9. Maladies neurologiques et neuromusculaires associées à des troubles immunitaires
10. Un état dans lequel la fonction physique est altérée en raison de maladies neurologiques ou neuromusculaires (troubles respiratoires, etc.)
11. Anomalies chromosomiques
12. Handicap physique et mental sévère (les handicaps physiques sévères et les déficiences intellectuelles sévères se chevauchent)
13. Syndrome d'apnée du sommeil
14. Maladie mentale grave
15. Hospitalisé pour maladie mentale
16. J'ai un certificat de handicap mental
17. Correspond à « sérieux et continu » en soins médicaux de soutien à l'autonomie (soins médicaux ambulatoires psychiatriques)
18. Déficience intellectuelle (posséder un cahier d'infirmière)

② Les personnes obèses qui répondent aux critères (IMC 30 ou plus)

IMC = poids (kg) ÷ taille (m) ÷ taille (m) \* Directive IMC30 : taille 160 cm et poids environ 77 kg

- Vérifier la présence ou l'absence d'une maladie sous-jacente et d'un état de santé au moment de l'inoculation. Aucun certificat médical n'est requis.
- Si vous avez un médecin de famille, veuillez consulter au préalable.